

# L'actualité des entreprises agricoles

Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



La lettre d'information du 4 novembre 2016

## Gestion

### **Pacte de consolidation et de refinancement des exploitations : Détail des mesures bancaires**

Début octobre, le Premier ministre, Manuel Valls, a présenté un plan de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles. Deux instructions publiées au Bulletin officiel du 3 novembre 2016 apportent des précisions sur la prolongation de l'année blanche bancaire et le fonds de garantie public... [En savoir plus](#)

[La première instruction](#)

[La seconde instruction](#)

**Cette information peut aussi vous intéresser**

[Pacte de consolidation et de refinancement des exploitations : Détail des mesures annoncées par Manuel Valls](#) (Brève du 7 octobre 2016)

### **Contrôle des structures : « La prise de position formelle est opposable à l'administration »**

Le décret n°2016-1435 du 25 octobre 2016 apporte des précisions sur les modalités de mise en œuvre de la garantie relative au régime de contrôle des structures prévue aux articles L331-4-1 et L331-4-2 du code rural et de la pêche maritime... [En savoir plus](#)



[Consulter le décret](#)

**Cette information peut aussi vous intéresser**

[Contrôle des structures : Le ministère fait le point](#) (Brève du 22 juillet 2016)

## Côté institutions

### Budget de la sécurité sociale pour 2017 : L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi

Mercredi 2 novembre, les députés ont adopté, en première lecture, le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2017. 272 députés ont voté "pour", 240 ont voté "contre" et 15 se sont abstenus. Le point sur les nouvelles mesures... [En savoir plus](#)

[Projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale](#)

**Cette information peut aussi vous intéresser**

[Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2017 : Le secteur agricole oublié ?](#) (Brève du 21 octobre 2016)

### Influenza aviaire : 13 millions d'euros d'avance versés aux éleveurs en novembre

Un communiqué de presse du ministère de l'Agriculture annonce que les éleveurs de palmipèdes situés dans la zone de restriction ayant subi des pertes de revenus en lien avec la gestion de l'épizootie d'influenza aviaire et qui ont déjà touché une première avance correspondant à 50% de l'indemnisation totale percevront automatiquement une seconde avance, sans aucune démarche. Cette avance, représente 20% de l'indemnisation au titre de la perte de marge brute par animal non produit. Le versement aura lieu d'ici la fin novembre. Il représente un montant global d'environ 13 M€.

**Cette information peut aussi vous intéresser**

[Influenza aviaire : Paiement d'une seconde avance](#) (Brève du 28 octobre 2016)

### Budget UE 2017 : Les députés votent une hausse des crédits

Les députés européens réunis en plénière ont voté le projet de budget 2017 retravaillé par la commission des budgets du Parlement. Proposition qui prévoit une augmentation des crédits, notamment pour l'Agriculture... [En savoir plus](#)

**Ces informations peuvent aussi vous intéresser**

[Budget UE 2017 : Les eurodéputés rejettent les coupes du Conseil](#) (Brève du 7 octobre 2016)

[UE : Quels financements dans l'avenir ?](#) (Brève du 16 septembre 2016)

[Projet de budget de l'UE pour 2017 : 42,9 milliards d'euros pour l'agriculture](#) (Brève du 8 juillet 2016)

### Accord de libre-échange UE-Canada : La signature est effective

Après des années de pourparlers, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA) vient d'être signé. Toutefois, depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, tous les accords commerciaux conclus par l'Union européenne doivent être approuvés par le Parlement européen avant de pouvoir entrer en vigueur. Ce dernier peut donc apporter son veto s'il estime que le traité n'est pas suffisamment clair ou qu'il soulève trop d'inquiétudes. [Pour en savoir plus sur cet accord](#)